



BULLETIN D'INSCRIPTION 2020-2021

TARIFS

Coût de la formation annuelle (matériel pédagogique compris) **pour les nouveaux inscrits** :

- 750 euros par année (pour les couples, le tarif étudiant est appliqué au second inscrit).
- 390 euros par année, pour les étudiants de moins de 27 ans
- 510 euros pour les titulaires des minima sociaux.

Pour ceux qui s'inscrivent en **deuxième année**, le coût de l'inscription est identique à celui en vigueur lors de leur inscription en 1^{ère} année.

ADHÉSION OBLIGATOIRE

L'adhésion à l'association « École des Plantes de Bailleul » est obligatoire pour toute inscription, le montant est de **10 euros** (à régler séparément).

PAIEMENT

Paiement uniquement par chèque libellé à l'ordre de l'école des plantes de Bailleul ou par virement avec l'envoi du bulletin d'inscription. (RIB fourni sur demande).

Possibilité de régler par trois chèques (selon les tarifs d'inscription) qui seront encaissés en octobre, décembre et mars.

Toute année commencée est due dans son intégralité. Il ne sera procédé à aucun remboursement (sauf situation exceptionnelle).

Bulletin et chèques à renvoyer à l'adresse suivante :

Ecole des plantes de Bailleul

Hameau de Haendries – 59270 Bailleul

Nom.....

Prénom.....

Profession.....

Adresse.....

.....

Adresse mail.....

Téléphone portable

Date et signature